

COMITÉ DE SUIVI – MINE AKASABA OUEST

NOTES DE RENCONTRE ET FAITS SAILLANTS – VERSION FINALE

SOMMAIRE	
Date et heure	21 mai 2024 - 17h30
Lieu	Mine Goldex, 1953 3 ^e Avenue, Val-d'Or
Plan de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> › Nouvelles du milieu › Retour sur la dernière rencontre › Mise à jour sur le projet › Suivi des résultats 2023 › Présentation VDMD › Prochaines étapes
Objectifs de la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> › Faire une mise à jour aux membres sur l'entreprise, sa vision et ses opérations › Présenter et échanger sur les résultats des programmes de suivi environnementaux › Informer les membres de la progression de la démarche VDMD
Membres du Sous-comité	<ul style="list-style-type: none"> › Raphaël Paquin, résident › Andréanne Lord, NALS › Jacinthe Pothier, MRC Vallée-de-l'or › Jonathan Kordan, utilisateurs
Représentantes Agnico Eagle (AEM)	<ul style="list-style-type: none"> › Annie Desrosiers, assistante surintendante communication et relations avec le milieu › Mélanie Roy, surintendante environnement
Transfert Environnement et Société	<ul style="list-style-type: none"> › Mathieu Gilbert (animateur)
ACTIONS DE SUIVI ET ENGAGEMENTS	
<p>Carte des chemins fermés :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Transmettre la plus récente carte des chemins forestiers fermés aux membres du Comité. <p>Portes ouvertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Transmettre une invitation aux membres du Comité de suivi pour les portes ouvertes du 8 septembre. <p>Audit VDMD :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Les membres qui ne souhaitent pas être contactés pour répondre aux questions dans le cadre de l'audit VDMD doivent en aviser Mme Desrosiers. 	

MOT DE BIENVENUE ET ÉCHOS DU MILIEU

M. Mathieu Gilbert, de la firme Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert »), ouvre la rencontre en partageant l'ordre du jour sommaire, ainsi que les principaux objectifs. M. Gilbert procède ensuite à un tour de table pour permettre à chacun de partager les échos de leur milieu respectif. Les points suivants sont abordés :

- › Un membre a remarqué que le chemin Akasaba était plus facilement praticable et mieux entretenu que l'ancien chemin ce qui facilite la circulation.
- › Les inventaires terrain et les suivis de biodiversité ont débuté à la Nation Anishnabe du Lac Simon (NALS) en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Une formation sur l'identification des nids de pics a été organisée. Une fois identifiés, les arbres sont protégés, les nids étant essentiels pour plusieurs espèces qui les utilisent.
- › Le plan climat s'en vient prochainement et ajoutera une charge de travail sur la MRC. Il y aura aussi une mise à jour du plan d'aménagement et celle-ci s'accompagnera de plusieurs consultations, car le plan comprend tous les types de baux incluant les baux miniers. La dernière mise à jour remonte à 2005.

RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE

Mme Annie Desrosiers, assistante surintendante communication et relations avec le milieu, effectue le suivi des actions depuis la dernière rencontre.

- › Les résultats du programme volontaire de l'évaluation des propriétés ont été reçus et seront transmis aux participants dans les prochains jours.
- › Pour les ajouts proposés aux annexes du dernier compte rendu, les résultats détaillés sur le suivi des eaux souterraines et autres données seront présentés dans le rapport annuel qui sera rendu disponible sur le Web à la fin du mois de juin et la carte des chemins fermés par la NALS sera envoyée aux membres une fois reçue.

Carte des chemins fermés :

- › Transmettre la plus récente carte des chemins forestiers fermés aux membres du Comité.

MISE À JOUR DES OPÉRATIONS

Mme Desrosiers enchaîne avec la mise à jour des opérations. Elle rappelle que la production commerciale a débuté en février 2024 et présente les travaux réalisés depuis la dernière rencontre.

Les objectifs 2024 pour le complexe sont présentés, notamment le maintien des plus hauts niveaux de santé et de sécurité, l'intégration des activités, l'adoption d'une approche axée sur la santé psychologique, le leadership en innovation et l'implication bénévole des employés dans la communauté. Elle termine en présentant les différentes campagnes et démarches en lien avec la sécurité routière.

- › Les membres discutent des dangers en lien avec l'accès au site du Complexe Goldex par la 117 et de la difficulté de faire changer la réglementation dans le secteur, entre autres, en raison de la durée de vie d'un site de ce type.
- › Les membres du Comité de suivi sont invités aux portes ouvertes du Complexe Goldex le dimanche 8 septembre. Ils recevront sous peu une invitation à l'activité.

Portes ouvertes :

- › Faire parvenir une invitation aux membres du Comité de suivi pour les portes ouvertes du 8 septembre.

RÉSULTATS DES PROGRAMMES DE SUIVI

Mélanie Roy, surintendante environnement, présente les résultats des suivis environnementaux pour la mine Akasaba Ouest, soit : la qualité de l'air, la gestion de l'eau de surface et l'habitat du poisson et le plan de mesures d'urgence.

Voici un sommaire des informations et des données présentées au Comité :

Pour la qualité de l'air, Mme Roy présente les mesures de retombées de poussières, de poussières dans l'air ambiant et de métaux dans les végétaux. Les données sont comparées aux normes, si applicable, et aux années de référence avant le début du projet. En générale, les données recueillies sont comparables aux données des années de référence et restent largement en dessous des limites réglementaires, si applicable et beaucoup de résultats sont souvent même sous la limite de détection

- › Les membres du secteur Sabourin mentionnent que les pointes de retombées de poussières enregistrées à l'automne pourraient être expliquées par la présence accrue des chasseurs pendant cette période.



En ce qui concerne les résultats pour la gestion de l'eau de surface et de l'habitat du poisson, les infrastructures permettant la gestion des eaux sont complétées à 95%. Les échantillonnages ont été réalisés selon les exigences. Les résultats d'analyses pour les matières en suspension (MES) et les métaux étaient tous conformes à l'exception d'un seul dépassement en MES au niveau provincial dont le MELCCFP a été immédiatement avisé. Les campagnes terrain pour le suivi de l'habitat du poisson seront réalisées au cours de l'année 2024.

Le dernier volet présenté concerne les plans de mesures d'urgence (PMU) qui identifie six risques potentiels, les conséquences possibles et les moyens de contrôle y sont décrits. Des simulations sont organisées sur une base annuelle pour préparer les équipes à gérer efficacement d'éventuelles urgences.

- › Le PMU a été notamment utilisé pendant les feux de forêt de 2023 pour déterminer les types de travaux qui pouvaient être autorisés en forêt et sur le site de construction.

VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE (VDMD)

Mme Desrosiers présente ensuite les démarches d'Agnico Eagle et spécifiquement du Complexe minier Goldex dans le cadre du programme VDMD, une initiative de l'Association minière du Canada pour guider l'industrie minière dans la gestion des risques sociaux et environnementaux. Elle ajoute que certains membres du Comité seront contactés au moment de l'audit afin de répondre à des questions visant à évaluer la conformité de la mine. Les membres qui ne souhaitent pas participer peuvent aviser Mme Desrosiers.

Audit VDMD :

- › Les membres qui ne souhaitent pas être contactés pour répondre aux questions dans le cadre de l'audit VDMD doivent en aviser Mme Desrosiers.

VARIA

COMPOST

La représentante de la MRC souligne que peu d'industries ont adopté le compost dans le cadre de leur gestion des matières résiduelles et souhaite savoir si le Complexe minier Goldex envisageait de l'inclure. Il est ajouté qu'étant donné le peu de matière

compostables générées au complexe minier, un processus interne de compostage est envisagé, mais que des options, en collaboration avec la MRC seront évaluées.

- › Selon les données, les citoyens de la MRC sont les plus grands enfouisseurs de déchets de la province.

FÊTE DE LA PÊCHE ET SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Agnico Eagle et son équipe bénévole participeront aux activités de la Fête de la pêche 2024 et l'équipe Mélanie Roy sera présente à l'ensemencement du lac des Sœurs pour y remettre un chèque. Des arbustes sont également offerts aux voisins des sites (l'information sur la récupération des arbres sera reçue par la poste).

PROCHAINES RENCONTRES

La prochaine rencontre du Comité de suivi est prévue en octobre 2024, avec un suivi du bruit et des vibrations à l'ordre du jour et une dernière en décembre. Une autre activité aura lieu en septembre ou au début du mois d'octobre sous forme d'atelier dans le cadre des activités soulignant la Journée réconciliation avec les peuples autochtones.

Comité de suivi Mine Akasaba Ouest

Rencontre #16
21 mai 2024



AGNICO EAGLE
COMPLEXE MINIER GOLDEX



AGNICO EAGLE
COMPLEXE MINIER GOLDEX

- Mot de bienvenue
- Présentation des objectifs et du déroulement de la rencontre
- Tour de table – Nouvelles du milieu
- Retour sur la dernière rencontre
- Mise à jour sur le projet
- Résultats 2023
 - Suivi qualité de l'air
 - Eau de surface
 - Plan de mesures d'urgence
- VDMD
- Varia
- Prochaines étapes et mot de la fin

2

Tour de table - Nouvelles du milieu


AGNICO EAGLE
COMPLEXE MINIER GOLDEX



Suivis de la dernière rencontre


AGNICO EAGLE
COMPLEXE MINIER GOLDEX



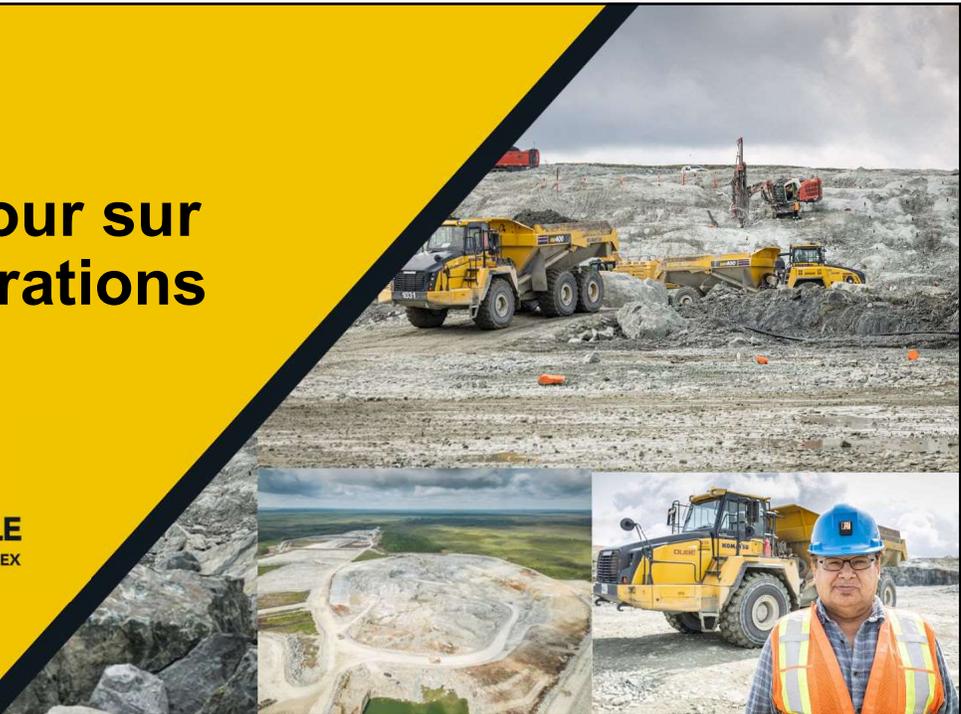
RETOUR SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE



Engagements	Suivis
Programme d'inspection volontaire des propriétés : Effectuer un suivi auprès d'un résident pour lui partager les résultats de l'inspection volontaire de sa propriété	Suivi effectué auprès du fournisseur de service un délai important dans la livraison des rapports les rapports seront remis aux résidents dans les prochains jours
Programmes de suivi environnemental : Joindre les résultats détaillés du suivi de la qualité des eaux souterraines au compte rendu de la rencontre	✓ Les résultats seront présentés dans le rapport annuel sur le projet. Ils seront mis en ligne une fois finalisés et vous serez avisé.
Partager la carte illustrant les chemins forestiers déjà fermés et ceux ciblés en 2024.	✓ Sera jointe au compte rendu de cette rencontre
Sécurité routière : Prévoir un rappel des consignes de sécurité routière aux contracteurs, vérifier la vitesse de passage des camions sur le chemin Goldex-Manitou, et valider les horaires de transport du minerai.	✓ Effectué - Le transport est effectué de jour de 6h à 18h

5

Mise à jour sur nos opérations



MISE À JOUR OPÉRATIONS



La mine Akasaba est officiellement en production commerciale depuis février 2024



Le branchement électrique a été effectué par Hydro-Québec à la fin avril



Des travaux de réfection sur le chemin ont été effectués pendant la période de dégel



Des travaux de remplacement préventif et de déplacement du pipeline ont débutés et auront lieu au cours de l'été sur différentes sections.

7

MISE À JOUR OPÉRATIONS



OBJECTIFS ET PRIORITÉS 2024

NOS GENS	NOTRE PERFORMANCE	NOS PROJETS
Maintenir le plus haut niveau de leadership en santé & sécurité. Générer l'engagement de nos employés en valorisant l'identité de Goldex en matière de santé psychologique.	Intégrer pleinement les activités d'Akasaba au Complexe minier Goldex. Adapter à la nouvelle réalité du Complexe Goldex, notre approche en matière de relations avec le milieu afin de maintenir notre licence sociale.	Continuer d'être des leaders en innovation et développement de la technologie.

8

L'OFFICIALISATION DE NOTRE ÉQUIPE BÉNÉVOLE: LA GRANDE FAMILLE AGNICO EAGLE EN ACTION



LA GRANDE FAMILLE
AGNICO EAGLE
EN ACTI♡N

UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE BÉNÉVOLEMENT EN 2023



12

Activités d'implication

+100

Bénévoles

+500

Heures de bénévolat

Importance de la sécurité routière



IMPLICATIONS D'AGNICO EAGLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Un travail de **COLLABORATION** et de **SENSIBILISATION**

- Membre du collectif 117
- Collaboration avec la SQ (campagnes)
- Rencontres et partenariats (Villes de Val-d'Or, MTQ, etc.)
- Consultations et partage avec nos comités de suivi Goldex et Akasaba
- Travail de prévention et de collaboration avec les contracteurs utilisateurs de la route avec qui nous travaillons



12

IMPLICATIONS D'AGNICO EAGLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Un travail en COLLABORATION pour améliorer la sécurité routière

- Des investissements pour apporter des solutions et ajuster au besoin, notamment par des investissements récents:
 - Modification de l'embranchement du chemin de service à partir de la voie de contournement pour le transport des camions en provenance d'Akasaba + signalisation supplémentaire
 - Partenariat dans la construction d'un rond-point à l'intersection de la 7^e rue et du boulevard Barette



13

IMPLICATIONS D'AGNICO EAGLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Préoccupation INTERNE sur laquelle Agnico Eagle agit proactivement par:

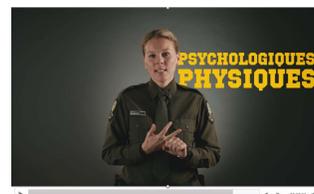
- Une sensibilisation effectuée lors de l'intégration de chaque nouvel employé;
- Une campagne de sensibilisation auprès de ses employés répétée dans le temps. Pour 2023:



Remise de carton de sensibilisation et d'un balai à neige à chaque employé



Présence d'un agent de la Sûreté du Québec et de nos superviseurs pour la remise et sensibilisation



Présentation d'un vidéo de sensibilisation à tous nos employés lors des rencontres santé sécurité

14

IMPLICATIONS D'AGNICO EAGLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Préoccupation INTERNE sur laquelle Agnico Eagle agit proactivement par:



À Venir :

- Affichage extérieur pour nos employés
- Campagne sur la conduite avec facultés affaiblies en collaboration avec la SQ
- Présence policière sur notre site pour effectuer de la sensibilisation
- Partage de contenu d'informations auprès de nos employés (vidéo, dépliants, etc.)



Journée portes ouvertes



JOURNÉE PORTES OUVERTES LE 8 SEPTEMBRE 2024



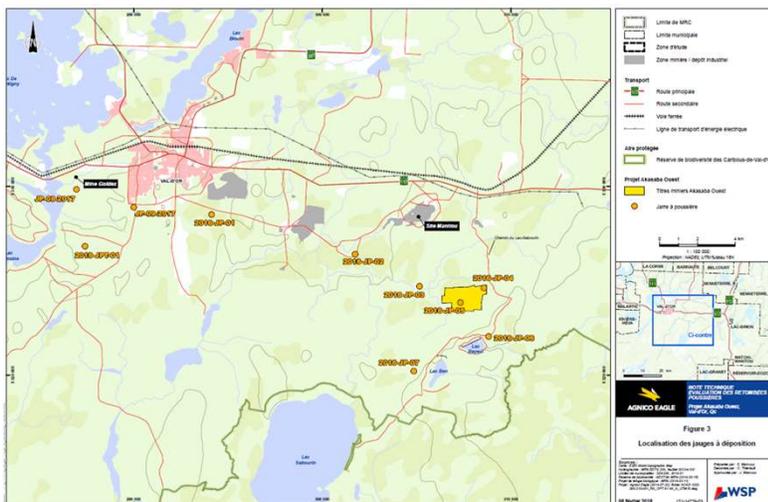
Résultats des programmes de suivi



Suivi de la qualité de l'air



SUIVI QUALITÉ DE L'AIR – RETOMBÉES DE POUSSIÈRES (RAPPEL)

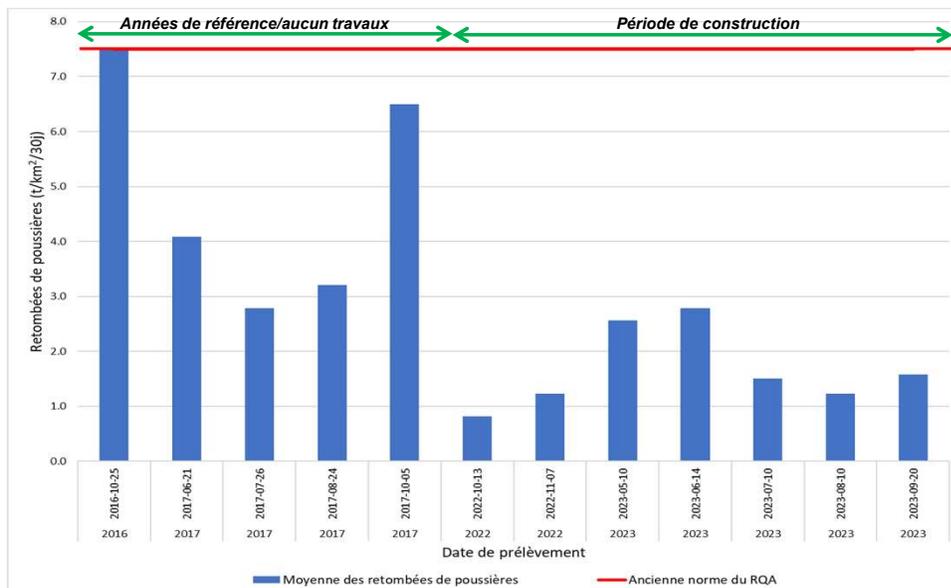


Jarres à poussières :

- Permettent le suivi des retombées de poussières
- Suivi des matières particulaires
- Mesure en continu (24hr/24hr)
- Mesure mensuelle
- Mai à octobre



SUIVI QUALITÉ DE L'AIR – RETOMBÉES DES POUSSIÈRES



Moyenne des jauges par campagne

À noter octobre 2016, haute valeur mesurée à la station du chemin Lac-Sabourin

21

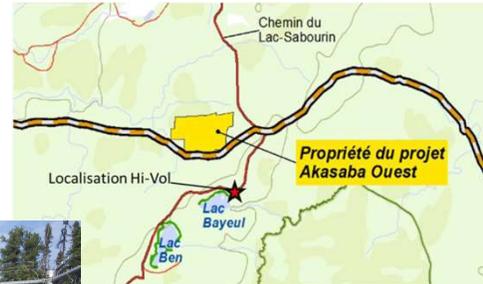
SUIVI QUALITÉ DE L'AIR – RETOMBÉES DES POUSSIÈRES

- Aucune norme pour les métaux aux niveaux fédéral et provincial
- On note que les résultats d'analyse sont plus bas pour 2022-2023
- Le mercure n'a pas été fait pour 2016-2017, donc on ne peut pas se comparer mais nous sommes en train de bâtir un historique

SUIVI QUALITÉ DE L'AIR – EN CONTINU (RAPPEL)

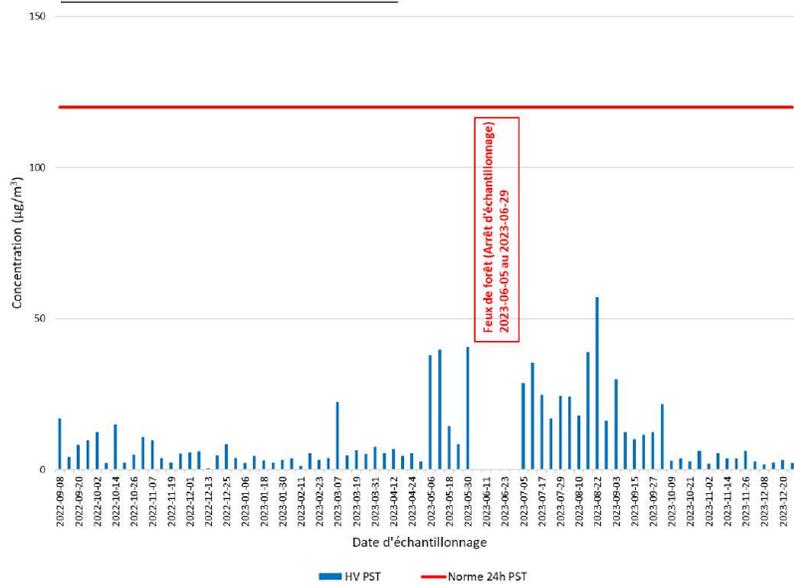
Hi-Vol :

- Appareil permettant le suivi de la qualité de l'air ambiant
- Suivi des matières particulaires
- Mesure en continu (24hr/24hr)
- Mesure sur 6 jours
- En fonction depuis septembre 2022



23

RÉSULTATS - SUIVI QUALITÉ DE L'AIR – EN CONTINU



Concentration des particules ($\mu\text{g}/\text{m}^3/\text{hr}$)

La concentration journalière maximale mesurée de 57,1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ est inférieure à la norme de 120 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ du RAA.

24

SUIVI QUALITÉ DE L'AIR – MÉTAUX DANS LES VÉGÉTAUX (RAPPEL)

Végétaux échantillonnés entre 2016, 2018 et 2022 pour quantifier le niveau de contamination à l'état de référence :

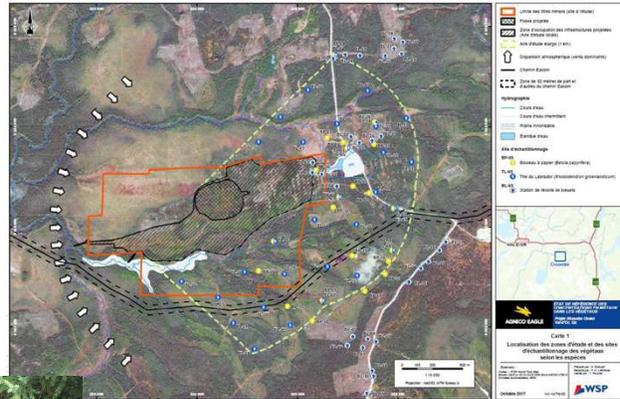
- Bouleau à papier (200 gr par station);
- Thé du labrador (200 gr par station);
- Bleuets (50 gr par station).

Fréquence et suivi

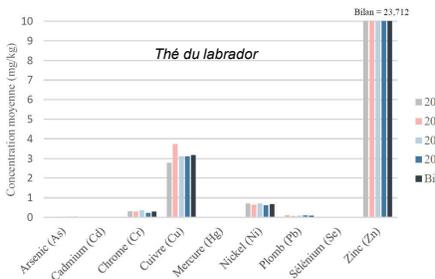
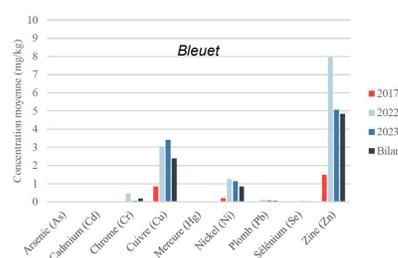
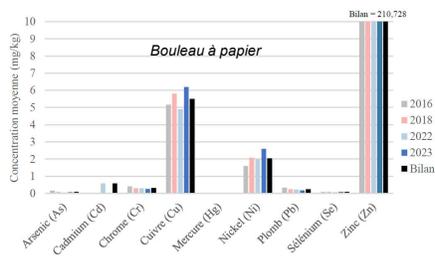
- Annuellement en août-septembre → Début à la première année (construction) 2023

Critères

- Aucune norme établie pour la présence de métaux dans les végétaux
- Santé Canada a établi une norme pour la concentration maximale de mercure dans les poissons pour la consommation (0,5 à 1,0 mg/kg selon l'espèce)



RÉSULTATS – BOULEAU À PAPIER



Les concentrations mesurées dans les tissus du bouleau à papier, thé du labrador et bleuets se situent à des niveaux pouvant être qualifiés comme étant bas en général, soit près ou sous les limites de détection analytique.

Aucune norme applicable (provincial et fédéral).

Campagne 2022 a été effectuée avant le début de travaux de construction.

Gestion de l'eau et habitat du poisson



MINE
AKASABA
OUEST



GESTION DE L'EAU - RÉSUMÉ 2023

Installation de l'usine de traitement des
eaux

Ouverture de l'effluent le 18 avril 2023

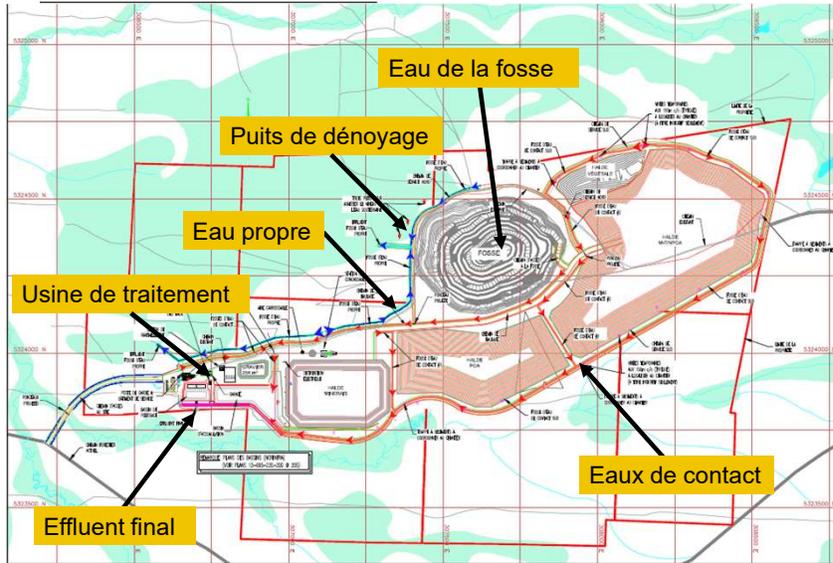
Ouvert en continu pendant le restant de
l'année

Installation des ponceaux à l'entrée de la
mine entre le 15 mai et le 30 sept

Infrastructures de la gestion de l'eau
complétées à 95%



GESTION DE L'EAU



Toutes les eaux du site Akasaba Ouest sont:

1. Collectées
2. Dirigées vers le bassin de sédimentation
3. Traitées
4. Dirigées vers un bassin de polissage
5. Déversées vers l'environnement.

SUIVI EAUX DE SURFACE – EFFLUENT FINAL

	Fréquence	Paramètres
Fédéral	En continu	Débit
	Hebdomadaire et à au moins 24 heures d'intervalle entre chaque échantillon	pH, As, Cu, Pb, Ni, Zn, MES, ammoniac non ionisé, Radium 226* Hg, Se et Cd (demande communautés)
	Mensuelle et à au moins 15 jours d'intervalle entre chaque échantillon	Essai de détermination de la létalité aiguë
Provincial	En continu	pH, Débit
	3 fois par semaine	MES, débit, pH
	Hebdomadaire et à au moins 24 heures d'intervalle entre chaque échantillon	As, Cu, Fe, Ni, Pb, Zn
	Mensuelle	Toxicité aiguë
	Annuelle	Voir Groupe 1 du Tableau 2.4 de la Directive 019 + béryllium
	2 fois par année	Mesure du débit du cours d'eau 3

*Fréquence peut être réduite selon les résultats obtenus

PARAMÈTRE	COLONNE I CONCENTRATION MOYENNE MENSUELLE ACCEPTABLE	COLONNE II CONCENTRATION MAXIMALE ACCEPTABLE
Arsenic extractible	0,2 mg/l	0,4 mg/l
Cuivre extractible	0,3 mg/l	0,6 mg/l
Fer extractible	3 mg/l	6 mg/l
Nickel extractible	0,5 mg/l	1 mg/l
Plomb extractible	0,2 mg/l	0,4 mg/l
Zinc extractible	0,5 mg/l	1 mg/l
Cyanures totaux	1 mg/l	2 mg/l
Hydrocarbures (C10-C50)	-----	2 mg/l
Matières en suspension	15 mg/l	30 mg/l

Selon la nature du minéral, du procédé, des résidus miniers ou selon le calcul des objectifs environnementaux de rejet (voir section 1.4.2), d'autres exigences au point de rejet de l'effluent final pourraient s'ajouter en vertu de l'article 20 de la Loi lors de la délivrance du certificat d'autorisation.

Extrait des exigences fédérales :

4 (1) Pour l'application de l'alinéa 36(4)b) de la Loi, le propriétaire ou l'exploitant d'une mine est autorisé à rejeter ou à permettre que soit rejeté un effluent contenant l'une ou l'autre des substances nocives désignées à l'article 3 dans les eaux ou les lieux visés au paragraphe 36(3) de la Loi, si les conditions suivantes sont réunies :

a) la concentration de la substance nocive dans l'effluent ne dépasse pas les concentrations maximales permises qui sont établies aux colonnes 2, 3 et 4 :

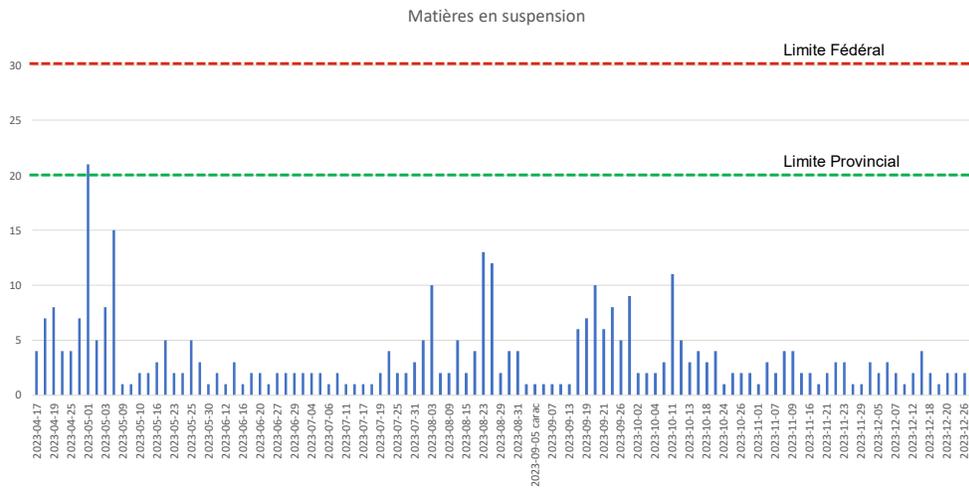
(i) du tableau 1 de l'annexe 4, dans le cas d'une mine à l'égard de laquelle le présent règlement s'applique pour la première fois le 1^{er} juin 2021 ou après cette date ou d'une mine reconnue fermée dont l'exploitation commerciale a repris le 1^{er} juin 2021 ou après cette date,

(ii) du tableau 2 de l'annexe 4, dans tous les autres cas;

b) le pH de l'effluent est égal ou supérieur à 6,0 mais ne dépasse pas 9,5;

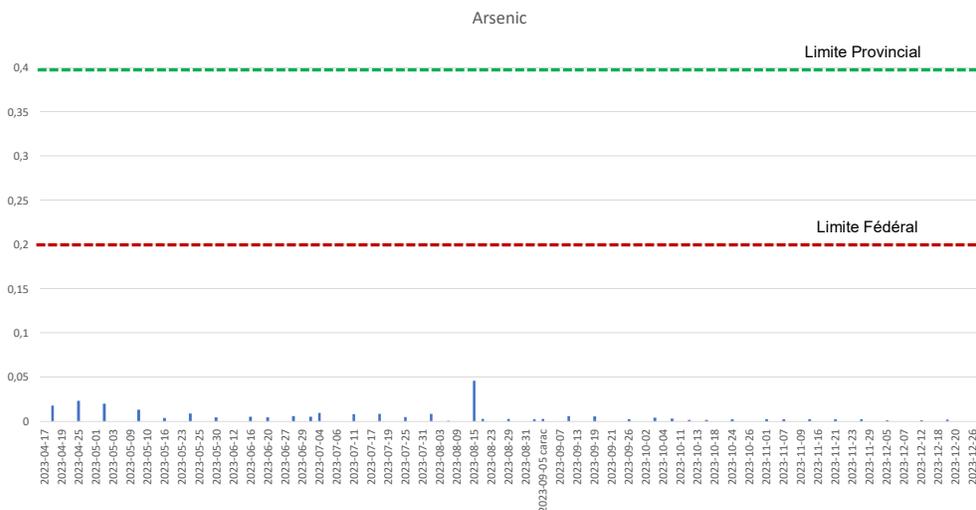
c) l'effluent ne présente pas de létalité aiguë.

EFFLUENT FINAL - RÉSULTATS 2023

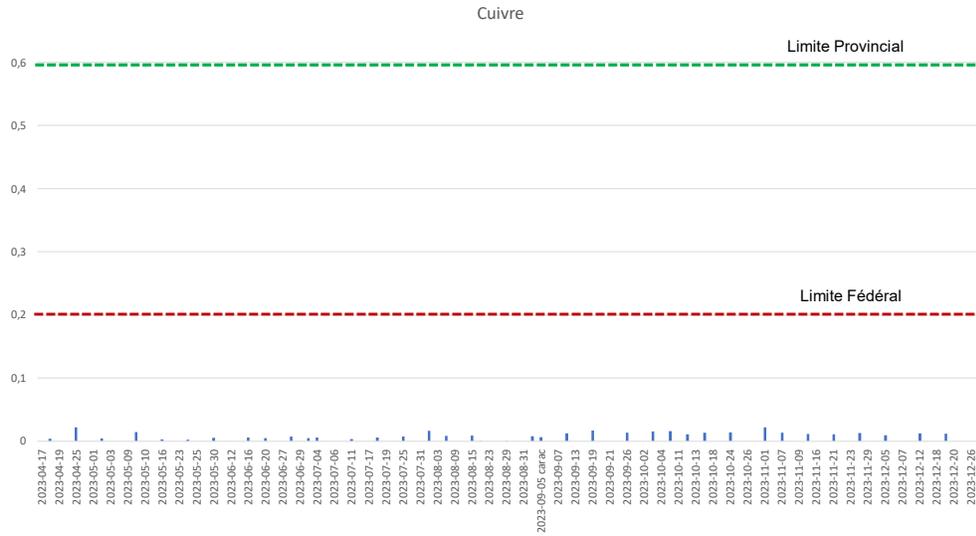


Note : Le Ministère a été immédiatement avisé du dépassement du 1^{er} mai

EFFLUENT FINAL - RÉSULTATS 2023

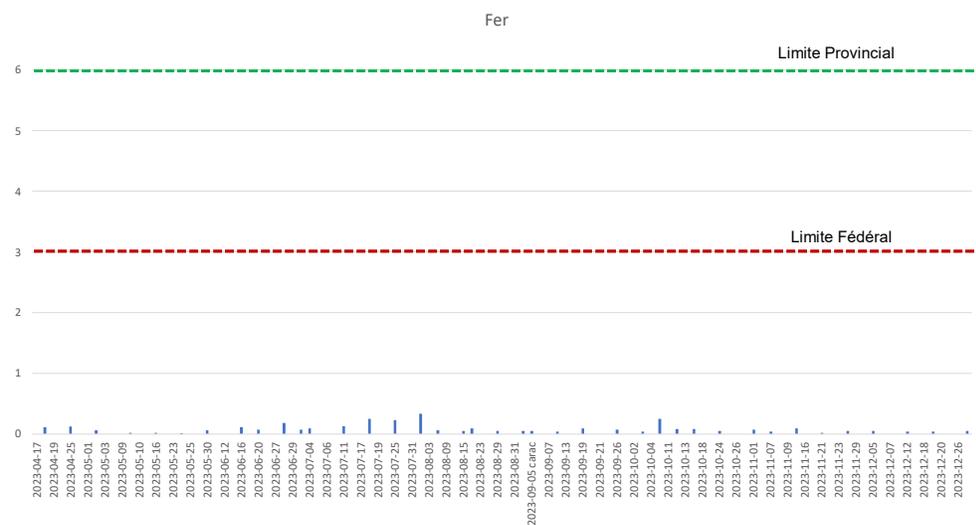


EFFLUENT FINAL - RÉSULTATS 2023



33

EFFLUENT FINAL - RÉSULTATS 2023



34

EFFLUENT FINAL – RÉSUMÉ RÉSULTATS 2023

- Échantillonnage effectué selon la réglementation
- Un seul dépassement pour les matières en suspension; le Ministère a été immédiatement avisé
- Résultats bas par rapport aux exigences pour les métaux arsenic, cuivre et fer
- Résultats souvent plus petits que la limite de détection pour les métaux zinc, nickel et plomb
- Aucune toxicité pour la truite et la daphnie

SUIVI - HABITAT DU POISSON

	Endroit	Fréquence	Paramètres
Caractérisation de l'effluent	Effluent final	une fois par trimestre civil (minimum d'un mois d'intervalle entre chaque échantillon)	Dureté, alcalinité, conductivité électrique, température, Al, Cd, Fe, Hg, Mo, Se, Nitrate, Chlorure, Cr, Co, Sulfate, Thallium, U, Phosphore, Mn, Ammoniac
Essais de toxicité subletale	Effluent	deux fois par année civile *doit être fait en même temps que la caractérisation de l'effluent	Essai de croissance et de survie sur des larves de tête-de-boule; Essai de reproduction et de survie du cladocère <i>Ceriodaphnia dubia</i> ; Essai de mesure de l'inhibition de la croissance de la plante macroscopique dulcicole <i>Lemna minor</i> ; Inhibition de la croissance chez l'algue <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> .
Suivi de la qualité de l'eau	Zone exposée Zone référence	quatre fois par année civile et à au moins un mois d'intervalle	Température, oxygène dissous, Dureté, alcalinité, conductivité électrique, Al, Cd, Fe, Hg, Mo, Se, Nitrate, Chlorure, Cr, Co, Sulfate, Thallium, U, Phosphore, Mn, Ammoniac As, Cu, Pb, Ni, Zn, MES, ammoniac non ionisé, Ro226
Études de suivi biologique	Zone exposée Zone référence	Un premier plan d'étude est présenté au ministre de l'Environnement au plus tard 12 mois après la date à laquelle la mine devient assujettie au REMMD	Étude portant sur la population de poissons; Étude sur la communauté d'invertébrés benthiques.

Échantillonnages effectués selon les fréquences prescrites au règlement

Aucune exigence pour les résultats de ces suivis

Plan d'étude printemps 2023
Approbation fédérale 2023
Campagnes terrain mai – septembre 2024
Rapport d'interprétation 2025



Plan de mesures d'urgence



SITUATIONS NÉCESSITANT UNE INTERVENTION D'URGENCE (RAPPEL)



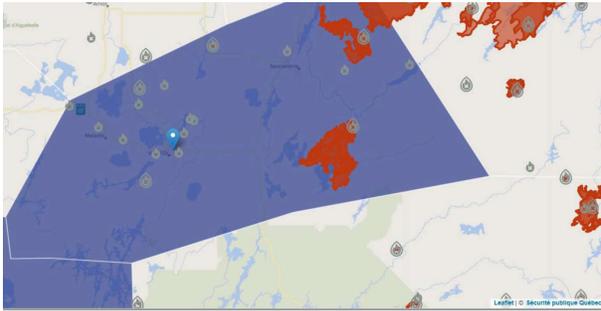
Risque/événement	Conséquence(s) possible(s)
Incendie	Accident grave Feu de forêt Incendie sur un équipement lourd Incendie à un bâtiment
Explosion	Accident grave Feu de forêt Incendie sur un équipement lourd Incendie à un bâtiment
Rejet d'eau non conforme dans le ruisseau récepteur	Contamination d'un cours d'eau
Accident majeur dans la fosse	Accident grave Incendie sur un équipement lourd
Défaillance d'un talus ou d'une halde de stériles	Accident grave Contamination d'un cours d'eau
Déversement ou fuite de produits chimiques ou produits pétroliers	Contamination d'un cours d'eau Contamination de l'environnement terrestre

Extrait du plan de mesures d'urgence

FEUX DE FORÊT - 2023



- Arrêt complet des activités = 9 jours
- Arrêt partiel des activités = plusieurs jours
- En tout temps, une personne pour assurer la sécurité du site et pour le traitement des eaux



Simulations 2023

Le règlement fédéral (REMMMD) exige qu'une simulation d'un événement ayant un impact sur l'habitat du poisson soit réalisée annuellement. L'exercice a été complété à la fin de l'année 2023.

Exercice de gestion de crise afin de s'assurer que nos processus de communication et d'interaction avec les parties prenantes en cas de situation particulière soient optimales.

39

L'initiative VDMD

Un engagement
d'Agnico Eagle au
développement
minier durable



VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE



- L'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) est un **outil** important qui aide les sociétés minières à exercer leurs activités de façon responsable sur les plans **social, économique et environnemental**
- Développée au départ (2004) par l'Association minière du Canada, l'initiative a maintenant une portée mondiale

Qu'est-ce que l'initiative VDMD?

Une série de protocoles pour guider les compagnies minières dans la gestion de leurs risques environnementaux et sociaux majeurs

Chaque protocole se divise en une série d'indicateurs pour aider les opérations à bâtir, mesurer et rapporter publiquement leur performance et la qualité de leur système de gestion

LES JURIDICTIONS OÙ LES ASSOCIATIONS MINIÈRES METTENT EN ŒUVRE L'INITIATIVE TSM



COLLECTIVITÉS ET GENS				CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX			
Relations avec les Autochtones et les collectivités	Planification de la gestion de crises et des communications	Santé et sécurité	Prévention du travail des enfants et du travail forcé	Gestion des résidus miniers	Gestion du maintien de la biodiversité	Intendance de l'eau	Changements climatiques
Détermination des communautés d'intérêts (CI)	Préparation à la gestion de crises	Politique, engagement et responsabilité	Prévention du travail forcé	Politique de gestion des résidus miniers et énoncé des engagements	Engagement de l'entreprise envers le maintien de la biodiversité, responsabilité et communications	Gouvernance de l'eau	Gestion des changements climatiques de l'entreprise
Échange et dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts	Revue	Planification, mise en œuvre et exploitation	Prévention du travail des enfants	Système de gestion des résidus miniers	Planification et mise en œuvre du maintien de la biodiversité à chaque établissement	Gestion de l'eau destinée aux opérations	Gestion des changements climatiques aux établissements
Échange et dialogue efficaces avec les communautés autochtones	Formation	Formation, comportement et culture		Délégation de la responsabilité de la gestion des résidus miniers et de l'obligation de rendre des comptes	Rapports sur le maintien de la biodiversité	Planification des bassins versants	Objectifs et rapports de rendement des établissements
Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés		Surveillance et rapport		Examen annuel de la gestion des résidus miniers		Rendement et production de rapports liés à l'eau	
Système de réaction aux communautés d'intérêts		Rendement		Manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance			

- 2 piliers
- 8 protocoles (EDI en développement)
- Échelle simple d'évaluation de la performance

AAA	Excellence et leadership.
AA	Les systèmes ou processus sont intégrés aux décisions de gestion et aux fonctions opérationnelles.
A	Bonne pratique. Des systèmes et des processus sont élaborés et mis en œuvre.
B	Des procédures existent, mais ne sont pas entièrement uniformes ou documentées; des systèmes et processus sont planifiés et en cours d'élaboration.
C	Aucun système en place. Interventions à tendance réactive. Des procédures existent peut-être en place, mais ne sont pas intégrées aux politiques et systèmes de gestion.

L'INITIATIVE VDMD POUR AGNICO EAGLE



Qu'est-ce que VDMD pour Agnico Eagle?

- Un standard en développement durable qui permet d'appuyer les engagements et démontrer les pratiques environnementales et sociales
- Utilise des indicateurs pour adresser les risques majeurs et fournit un processus pour mesurer et rapporter sur la performance environnementale et sociale

Pourquoi Agnico Eagle est-elle engagée dans cette initiative?

- Il s'agit d'une initiative reconnue qui donne des outils pour gérer les risques environnementaux et sociaux
- Permet de rendre des comptes sur nos engagements en matière de développement durable et de communiquer à l'externe notre rendement par rapport aux standards de l'industrie

Démontrer la performance de nos sites

- Les processus sont évalués sur la base de preuves
- Le VDMD mesure les processus au niveau du site

43

RAPPORT ET VÉRIFICATION



- **Auto-évaluation annuelle**
[Résultats 2023 Agnico Eagle](#)

- **Vérification externe aux 3 ans**
Par des auditeurs indépendants et des experts techniques chevronnés.
Les vérificateurs peuvent modifier les cotes auto-évaluées pour s'assurer qu'elles reflètent fidèlement les pratiques de gestion et le rendement de l'établissement.
Comprend une validation des preuves par des **entrevues avec des communautés d'intérêt**

Agnico Eagle - 2024-2025 – WSP

NIVEAUX DE VÉRIFICATION



44

L'INITIATIVE VDMD



Sujets pouvant être abordés lors des entrevues

- Les processus d'échange et dialogue avec les parties prenantes et les communautés autochtones
- Les mécanismes de rétroaction
- La conservation de la biodiversité
- L'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques
- La gestion de l'eau
- La gestion des résidus miniers

Les parties intéressées par les rapports de performance VDMD

- Gouvernements
- Industrie
- Investisseurs
- Organisations environnementales et sociales
- Communautés locales
- Organisations Autochtones

45



Prochaines étapes



RENCONTRE D'OCTOBRE

- Suivi du bruit
- Suivi des vibrations

RENCONTRE DE DÉCEMBRE

- Mise à jour relations avec le milieu – cadre de bon voisinage
- Bilan 2024

POSSIBILITÉ D'AJOUT D'UN ATELIER PARTICIPATIF SUR LA QUESTION DES RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS